

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 128 (1977)

Heft: 7

Artikel: Politique forestière et gestion des forêts

Autor: Coulon, M. de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-766836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique forestière et gestion des forêts¹

Par M. de Coulon, Berne

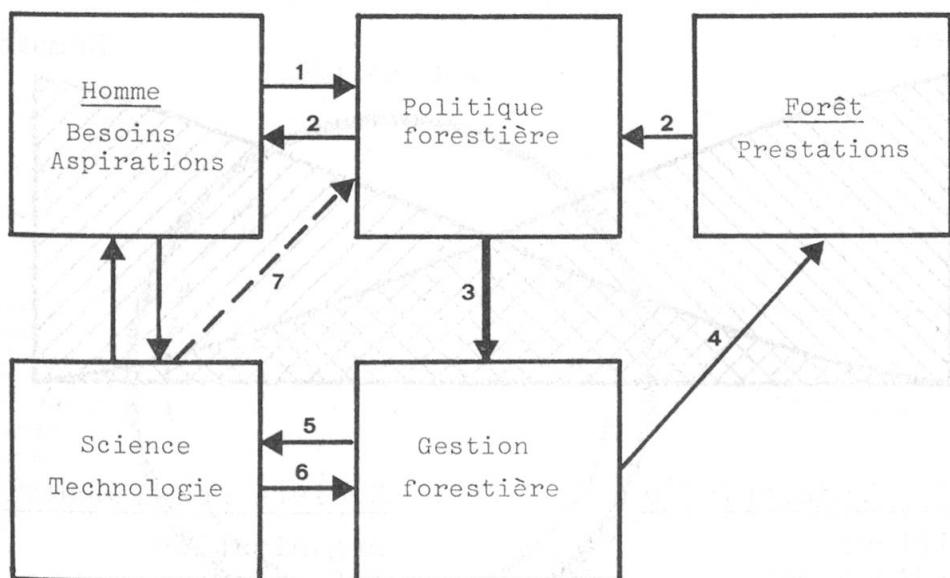
Oxf.: 901:2

La politique forestière tient lieu de trait d'union entre l'homme et la forêt: elle vise à accorder les besoins de l'un avec les prestations de l'autre, dans l'intérêt de chacun (société, groupes, individus).

1. Les «coordonnées» de la politique forestière

Ainsi conçue, la politique forestière occupe une place centrale dans le jeu des relations multiples entre l'homme et la forêt. Elle analyse, contrôle et surtout oriente ces relations, à la fois comme régulateur et stimulant.

Tableau 1. Politique forestière: entre l'homme et la forêt



1. "Demande" de services
2. "Offre" de services (+ éducation du public)
3. Instructions à la gestion forestière (contraintes et ajustements, effet de retour de 4)
4. Sylviculture (interventions en forêt)
5. Instructions à la technologie (problèmes à résoudre)
6. Possibilités techniques
7. Bases scientifiques de la politique forestière

¹ Thèse exposée lors de la séance de la Arbeitsgemeinschaft für den Wald du 26 et 27 avril 1977.

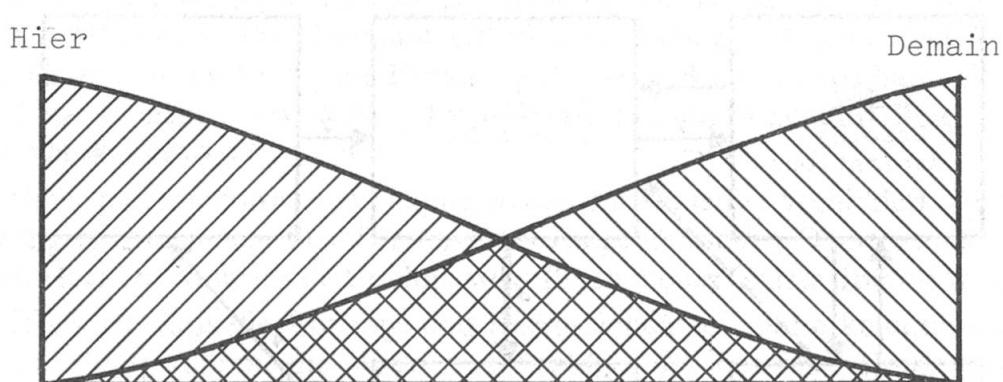
Somme toute, la politique forestière est éternellement à la recherche du meilleur compromis entre les tâches grandissantes que les bénéficiaires de la forêt lui confèrent et les limitations que la nature et l'économie lui imposent.

La politique forestière, par les «instructions» données à la gestion, agit indirectement sur la forêt et ses prestations. Afin d'ajuster au mieux la demande et l'offre de celles-ci, elle doit aussi chercher à influencer les besoins de l'homme (éducation du public, etc.). La sylviculture, qui traduit l'impact de la gestion sur la forêt, est fondée aussi bien sur la politique forestière que sur la science (tabl. 1).

2. La politique forestière au service de la société

Notre mode de vie et nos besoins sont plus ou moins façonnés par la mentalité, le milieu, la technologie et le progrès économique. Ils évoluent sans cesse. Un besoin satisfait en engendre d'autres. Le moteur de l'homme, ce sont ses aspirations: elles devancent toujours la réalité... De même, la politique forestière doit être tournée carrément vers l'avenir: elle doit «tirer», et non être «poussée».

Tableau 2. Politique forestière et société



Société industrielle

Traditions
Main-d'œuvre
Esprit d'entreprise
Technique
Doctrines
Expérience
Niveau de vie
Temps libre (chômage)
Masse, individu
Insécurité
Monotonie, laideur

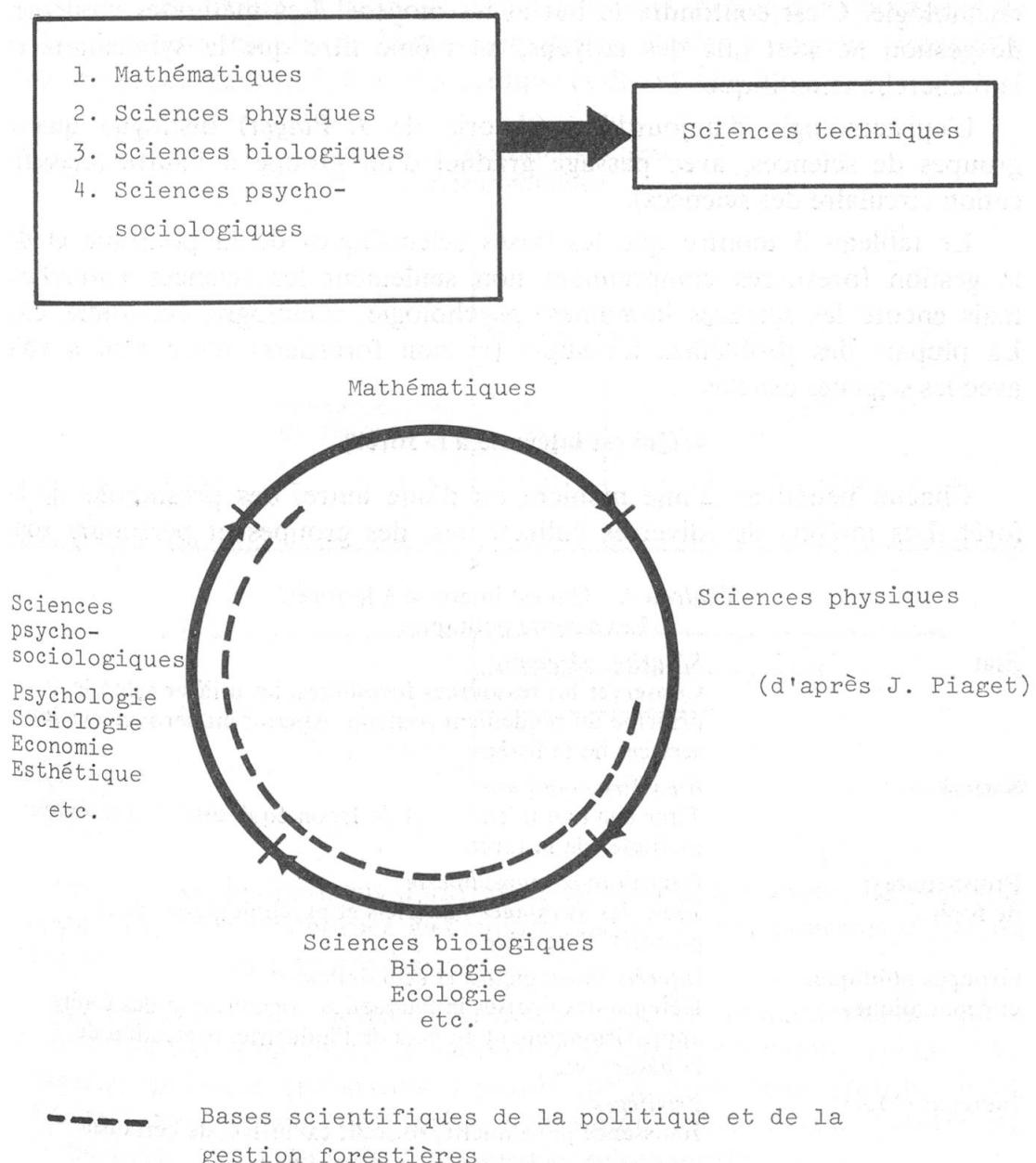
Société postindustrielle

Organisation
Information, savoir
Innovation
Technologie
Théories
Intelligence, créativité
Genre de vie (qualité)
Loisirs
Personne
Sécurité
Beauté (?)

La société d'aujourd'hui, on le sait, marque la transition entre la société industrielle d'hier et la société postindustrielle de demain. Le tableau 2 met l'accent sur quelques particularités de ces deux types de société.

La société postindustrielle recourra davantage à la science (sans retomber dans les excès du passé); elle mettra surtout en valeur les qualités humaines et morales. (A moins que l'avenir ne démente les analyses des sociologues!) La personne et le genre de vie compteront probablement plus que la masse et le niveau de vie.

Tableau 3. Bases scientifiques de la politique et de la gestion forestières



Il appartient à la politique forestière de favoriser les tendances nobles de cette évolution sociale. Elle peut contribuer grandement à restaurer la qualité de la vie, à aménager les loisirs, à valoriser la personne et à créer de la beauté.

Mais alors, la forêt pourra-t-elle se passer de produire du bois? Bien au contraire: le bois — matériau de l'avenir — deviendra un des éléments de notre habitat «humanisé».

3. A propos des bases scientifiques de la politique et de la gestion forestières

Certains idéalistes — qui redécouvrent l'écologie longtemps après les forestiers — aimeraient conserver leurs forêts-sanctuaires à l'abri de la technologie. C'est confondre le but et les moyens! Les méthodes modernes de gestion ne sont que des moyens, au même titre que la sylviculture et la recherche scientifique.

L'épistémologie d'aujourd'hui (théorie de *J. Piaget*) distingue quatre groupes de sciences, avec passage graduel d'un groupe à l'autre (classification circulaire des sciences).

Le tableau 3 montre que les bases scientifiques de la politique et de la gestion forestières comprennent non seulement les sciences naturelles, mais encore les sciences humaines: psychologie, sociologie, économie, etc. La plupart des problèmes forestiers (et non forestiers) n'ont rien à voir avec les sciences exactes . . .

4. Qui est intéressé à la forêt?

Chacun bénéficie, d'une manière ou d'une autre, des prestations de la forêt. Les intérêts des diverses collectivités, des groupes et personnes sont

Tableau 4. Qui est intéressé à la forêt?

Les acteurs politiques

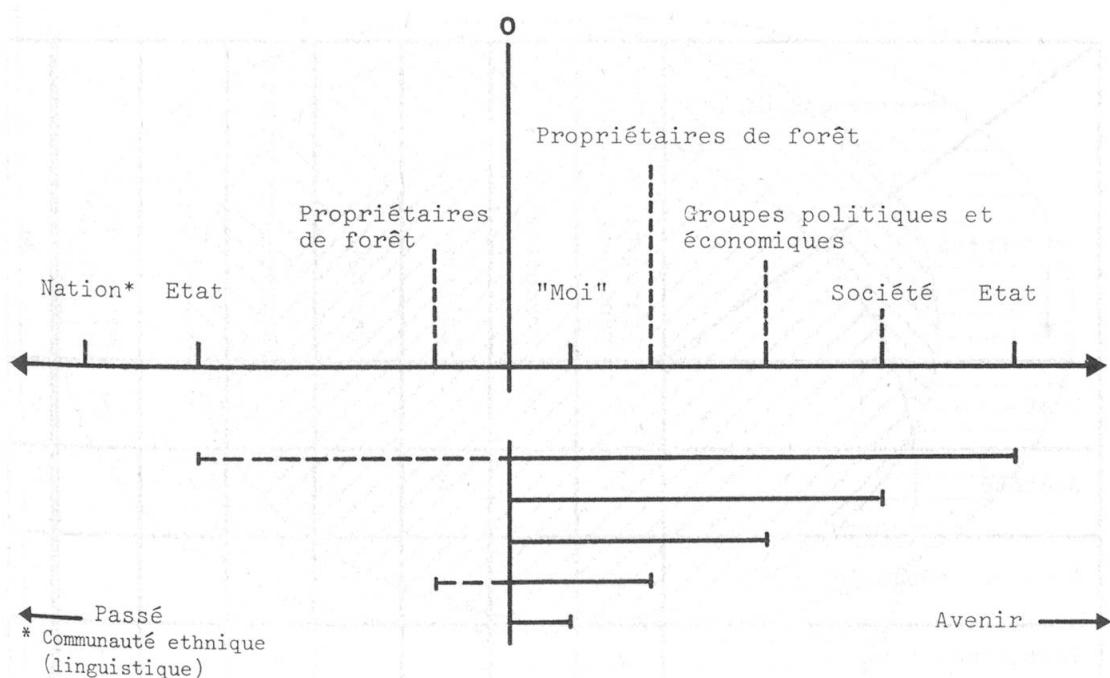
Etat	<i>Sécurité, pérennité</i> Conserver les ressources forestières, les utiliser selon le principe du rendement soutenu. Assurer en permanence les services de la forêt.
Société	<i>Bien-être commun</i> Tirer parti au mieux — et de façon équitable — des services multiples de la forêt.
Propriétaires de forêt	<i>Revenu maximum, liberté</i> Jouir des avantages matériels et psychologiques de la propriété forestière.
Groupes politiques et économiques	<i>Intérêts idéologiques et économiques</i> Défense des libertés individuelles, socialisation des forêts, approvisionnement en bois de l'industrie, protection de la nature, etc.
Individu «Moi»	<i>Privilèges</i> Jouissance personnelle, souvent exclusive, de certaines prestations de la forêt. Egocentrisme.

très variables, en étendue et dans le temps: parfois analogues ou identiques, ils peuvent se compléter ou diverger sensiblement, voire s'opposer. Le tableau 4, loin d'être exhaustif, met en scène les principaux acteurs de la politique forestière et indique leurs intérêts prioritaires.

Il ne peut être question de sacrifier un acteur politique à un autre. Chacun a des droits (et le droit d'avoir des droits): la liberté, selon Montesquieu, est le droit de faire tout ce que les lois permettent. La politique forestière doit essayer de satisfaire chacun, sans oublier le propriétaire de forêt. (Celui-ci n'est pas à considérer comme un élément perturbateur dans le concert des intéressés, que l'Etat doit s'efforcer d'écraser ou d'évincer.)

Selon leur nature et leurs tâches, les acteurs politiques s'occupent de la forêt à court, moyen ou long terme (lorsqu'ils s'en occupent vraiment!). Cela ressort du tableau 5, très schématique et discutable.

*Tableau 5. Horizons d'intérêt
par acteur politique*



On voit, que les horizons d'intérêt ne coïncident nullement. La politique forestière ne peut être bornée aux préoccupations et aux courants d'opinion du moment: l'avenir importe davantage.

En esquissant des horizons professionnels, on obtiendrait, en allant du court au très long terme, la succession suivante: agriculteur (plans d'assoulement), politique (programmes périodiques), économiste (prospectives), forestier (aménagement des forêts, sylviculture), futurologue (scénarios), astrophysicien... et philosophe (hypothèses évolutionnistes).

Le forestier est plus proche du futurologue que de l'économiste. La sylviculture opère à long terme. C'est dans l'intérêt bien compris de la société.

En somme, le long terme en politique forestière se justifie par la pérennité de l'Etat, la biologie de la forêt et les impératifs de la civilisation de demain.

5. Les priorités de la politique forestière

Le tableau 6 précise le tableau 4. Il essaie de mettre en évidence les intérêts prioritaires des divers bénéficiaires de la forêt, lesquels définissent les objectifs de la politique forestière.

Tableau 6. Forêt et acteurs politiques. Intérêts prioritaires

		Prestations de la forêt							
		Conservation forêts, rendement soutenu	Production bois	Loisirs	Paysage	Protections diverses	Revenu social net	Revenu net d'exploitation	M
Intéressés									
Etat		X	X			X	X	X	5
Société		X		X		X	X		4
Groupes idéologiques		X			X	X			3
Partis politiques		X				X			2
Groupes économiques			X					X	2
Propriétaires de forêt			X					X	2
Individu				X	X				2
M	Intérêts prioritaires	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	

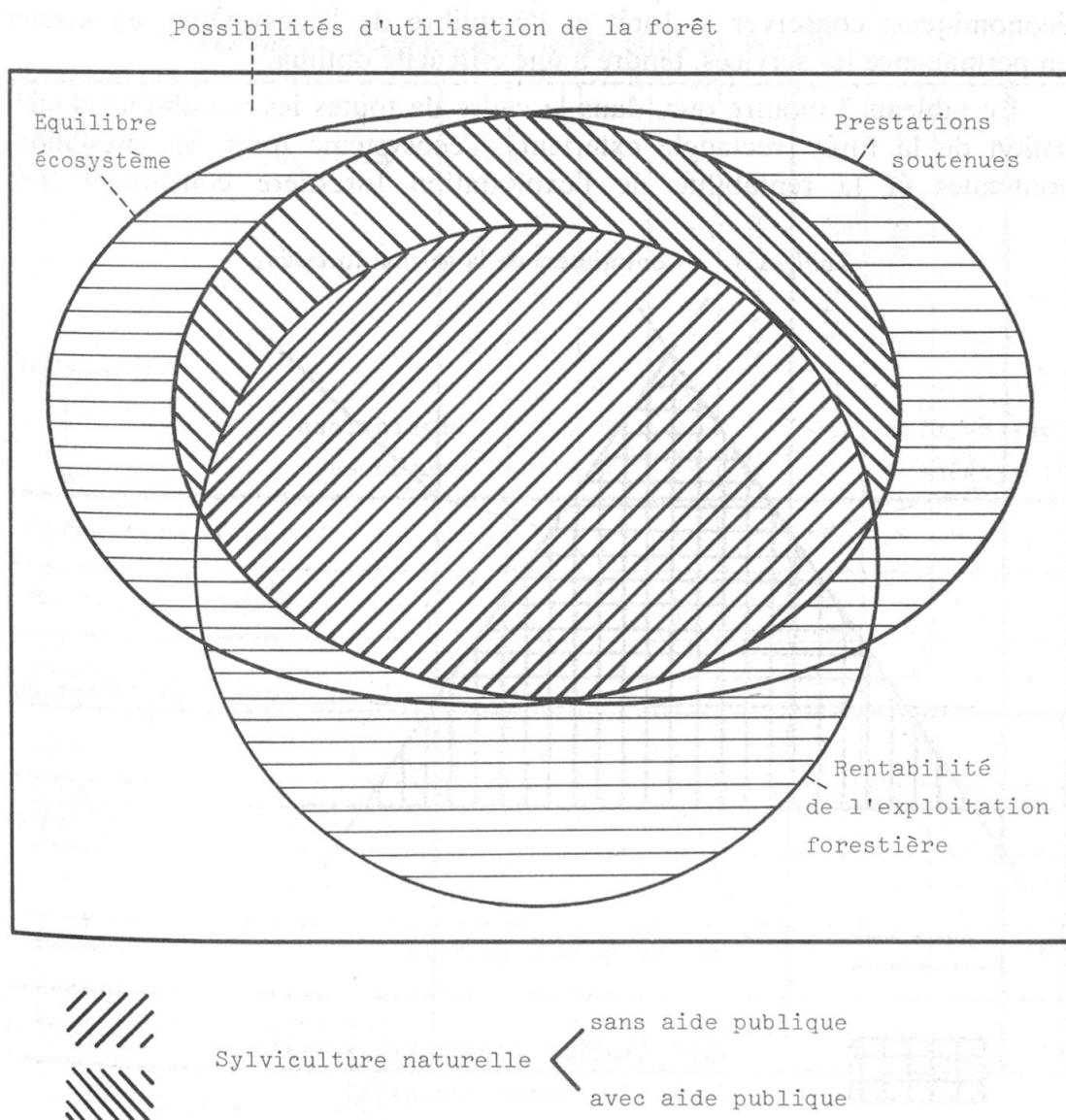
Ces objectifs sont, par ordre de priorité:

- La conservation de la forêt et de sa capacité de production (rendement soutenu des prestations), de même que le maintien des fonctions de protection.
- La production de bois et la rentabilité des exploitations forestières.
- Les loisirs, le paysage, ainsi que le revenu social net (lequel tient compte des avantages et inconvénients externes).

Le tableau 6 permet trois conclusions:

- L'Etat et la société sont plus intéressés aux multiples prestations de la forêt que les autres acteurs politiques. La collectivité a une gamme d'intérêts plus large.

Tableau 7. Sylviculture naturelle, polyvalente
Champ d'application



- Les intérêts de l'Etat et de la société, d'une part, et ceux des propriétaires forestiers et des groupes économiques, d'autre part, ne sont d'ordinaire pas opposés.
- La politique forestière ne doit en aucun cas négliger ou sous-estimer la production de bois et les revenus de la forêt.

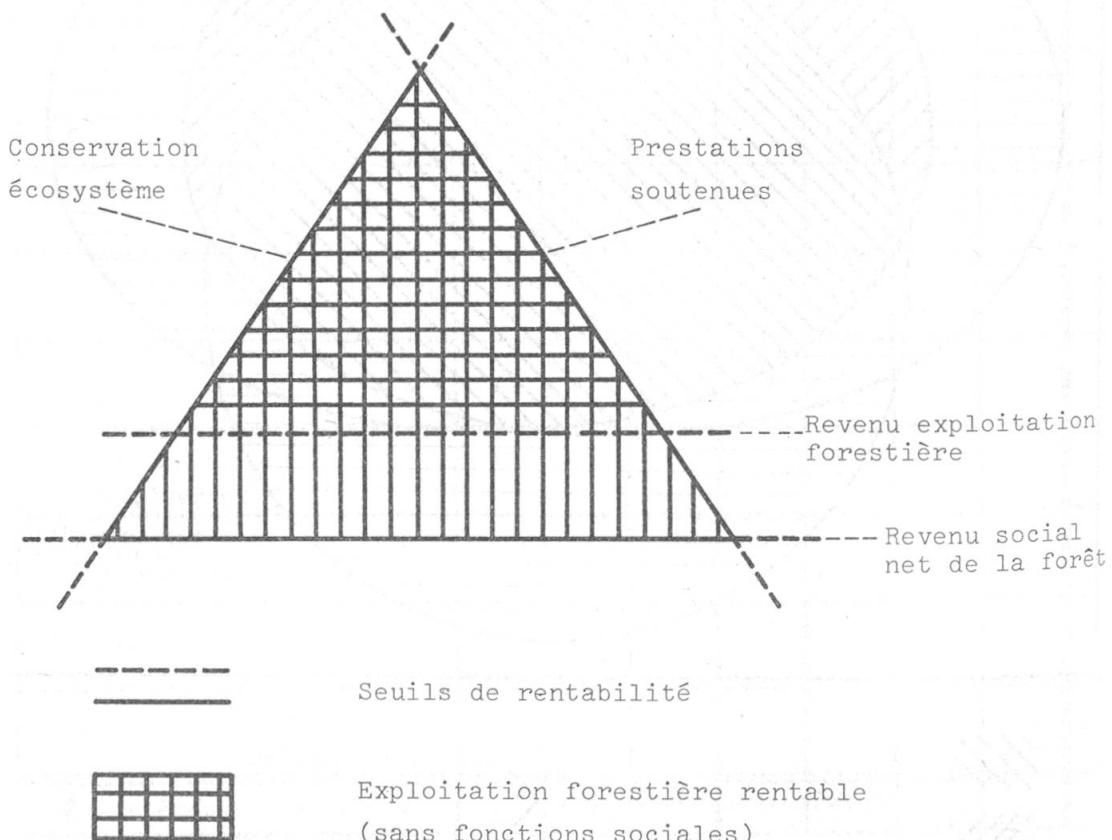
6. Pour une sylviculture naturelle et polyvalente

La sylviculture, technique raffinée et art du forestier, n'est et ne restera qu'un instrument, un moyen de réaliser les objectifs fixés par la politique forestière (voir objectifs a, b et c ci-dessus). Si elle dispose d'une certaine marge de liberté — le but est souvent accessible par plusieurs voies — elle ne peut varier, errer au gré des circonstances, de modes, de caprices.

La sylviculture doit se plier aux exigences biologiques, politiques et économiques: conserver la forêt et l'équilibre de l'écosystème, en assurer en permanence les services, tendre à une efficacité optima.

Le tableau 7 montre que, dans le cadre de toutes les possibilités d'utilisation de la forêt (rectangle extérieur), l'écosystème forêt, les prestations soutenues et la rentabilité de l'exploitation forestière constituent trois

Tableau 8. «Contraintes» de la gestion forestière



sous-ensembles qui se chevauchent. L'intersection des sous-ensembles délimite le champ d'application de notre sylviculture: une sylviculture naturelle et polyvalente, qui répond simultanément aux divers objectifs de notre politique forestière.

Ainsi comprise, la sylviculture s'efforce d'imiter la nature et de concilier les objectifs à atteindre: c'est une discipline de synthèse. Le forestier qui l'oublie, qui sacrifie le but aux moyens, c'est-à-dire la forêt aux techniques d'exploitation, n'est plus qu'un manipulateur d'arbres, un coupeur de bois...

7. Les contraintes de la gestion forestière

Le tableau 8, qui résulte du tableau 7, représente les restrictions imposées à la gestion forestière: restrictions biologiques (écosystème), politiques et sociales (rendement soutenu) et économiques (revenu minimum).

Tableau 9. Techniques sylvicoles: effets sur la forêt

Techniques	Effets sur →	Conservation forêts	Production de bois	Loisirs	Paysage	Protections diverses	Frais récolte bois	Frais totaux d'exploit.	Revenu social net	W (+ / -)
Coupes rases (plant.)	-		-	-	-	-	+	-	-	-5
Coupes par bandes	-		-	-	-	-	+	(-)	-	-4
Coupes progress. Jardinage	+		+	+	+	-	-	(+)	+	+4
Grosses machines pour 1 + 2	-	-	-	-	-	-	+		-	-5
Machines adaptées à 3					+	+				+2
Pesticides	-		-	-				+	-	-3
Engrais		+							-	0
Aucun traitement sylvicole		-	(-)		(-)	+	+	-	0	0

(-) (+) Influence non prouvée

Le revenu social net est une contrainte nécessaire. Si ce seuil n'est plus atteint, cela signifie que la gestion forestière — mal conçue et contraire à la politique forestière — comporte plus d'inconvénients que d'avantages pour la société et le pays, à long terme. N'en déduisons pas qu'il faut abandonner les forêts à elles-mêmes: il faut réviser la gestion.

8. Gestion forestière: effets de diverses techniques sylvicoles sur la forêt

Supposons que la gestion des forêts n'ait pas à se régler sur les principes de la politique forestière ni sur les données de la science, que la sylviculture ne soit soumise à aucune contrainte. Quelle serait l'influence des diverses techniques sylvicoles sur la conservation, les prestations et la rentabilité des forêts?

Le tableau 9 est évidemment très discutable dans le détail. (Exemple: les engrais influencent-ils négativement le revenu social, du fait des pollutions en forêt et surtout hors forêt qu'ils occasionnent à la longue?) Trois conclusions sommaires s'imposent néanmoins:

- a) La sylviculture naturelle (coupes progressives et jardinage) est de loin le mode de traitement le plus avantageux (même si la récolte de bois coûte légèrement plus).
- b) Les autres modes de traitement sylvicole — coupes rases, grosses machines, pesticides, etc. — portent préjudice aux fonctions sociales et à la conservation des forêts.
- c) Renoncer à toute intervention en forêt supprimerait les frais d'exploitation, mais entraînerait des charges sociales supplémentaires (chômage, nécessité d'importer tous les bois, lutte paravalanche plus coûteuse). Pis-aller antisocial!

9. Gestion économique des forêts par une sylviculture naturelle

La forêt d'aspect naturel (la forêt vraiment naturelle, vierge, n'existe pratiquement plus chez nous), est-elle un luxe? Nullement: dans un pays aussi diversifié et montagneux que la Suisse, c'est le type de forêt qui répond le mieux à la gestion économique. Il utilise au mieux les processus de la nature, équilibrés, durables et gratuits: *la sylviculture naturelle exploite habilement la cybernétique de la forêt*.

La forêt d'aspect naturel exige moins d'interventions et de soins que la forêt artificielle, souvent instable et peu résistante.

Essayons de nous représenter l'évolution des coûts de la sylviculture naturelle et de la sylviculture artificielle dans un même peuplement forestier,

*Tableau 10. Interventions sylvicoles
(Sans tenir compte des dégâts du gibier)*

FORET NATURELLE (recrû naturel)	FORET ARTIFICIELLE (issue de plantation)
Récolte de bois	Récolte de bois
Débardage	Débardage
Soins aux recrûs	Préparation terrain
Nettoiemnts	Plantation
Eclaircies	Désherbages
Chablis	Débroussaillements
	Regarnis
	Soins culturaux
	Nettoiemnts
	Eclaircies
	Chablis
	Coupes sanitaires

exécutés en même temps dans la forêt jardinée

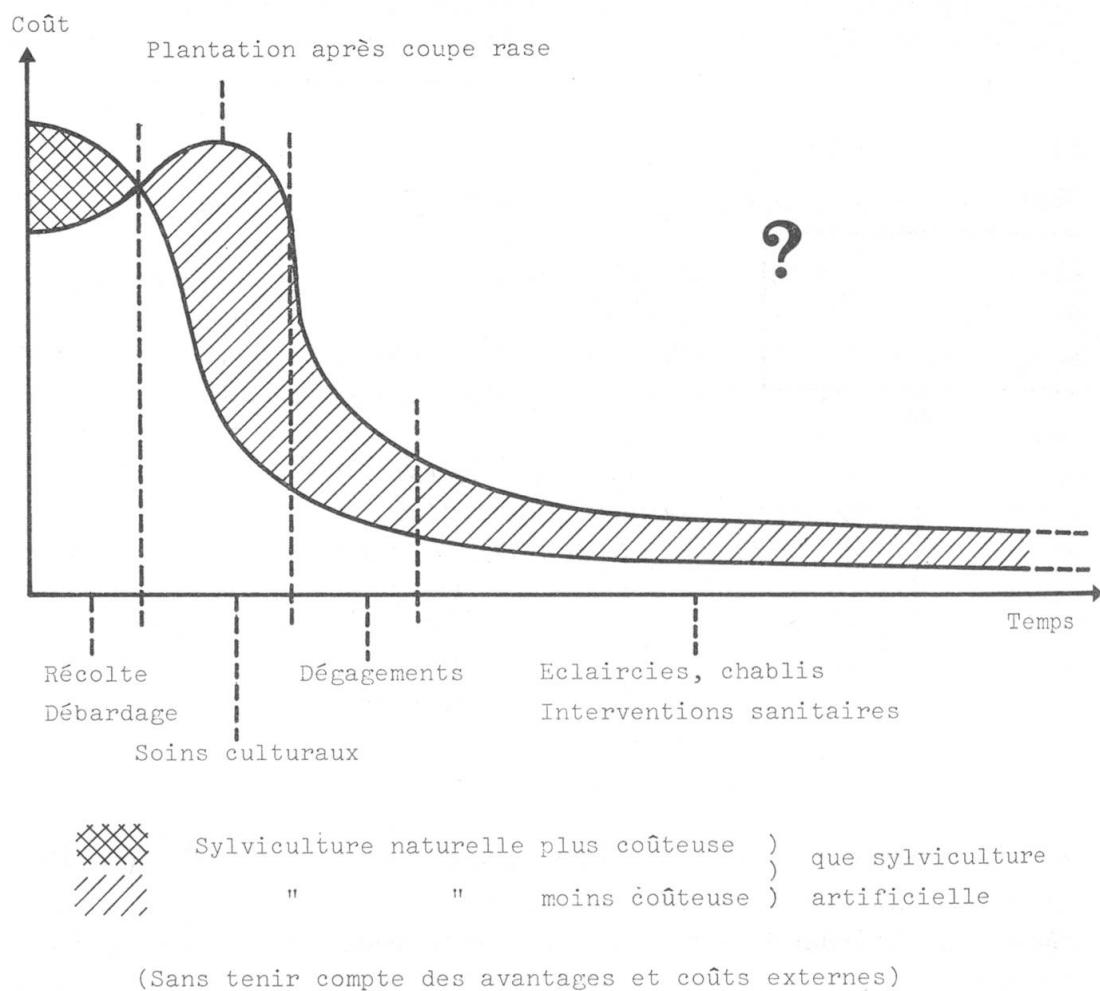
à rajeunir. Le tableau 11 n'indique que des tendances probables, tirées de l'expérience. Il n'apporte pas la preuve définitive du coût moindre de la sylviculture naturelle; mais les adversaires de celle-ci ont encore bien moins prouvé le meilleur marché de leurs techniques brutales. (D'ailleurs, si l'on tient compte des coûts externes, le débat est immédiatement tranché, en faveur de la sylviculture naturelle: pas besoin de démontrer l'évidence.)

Il serait erroné de prétendre que la sylviculture artificielle est économique, uniquement parce que les coupes rases réduisent quelque peu les frais de récolte et de débardage des bois. Il faut considérer la totalité des opérations forestières.

10. Conclusion: le pari de Pascal

La conservation de forêts naturelles et de leur rendement soutenu est une nécessité politique, un postulat scientifique et un impératif économique.

*Tableau 11. Sylviculture naturelle et artificielle
Coûts comparés par unité d'intervention*



La sylviculture naturelle en est la conséquence logique. (Ce sont les données scientifiques et les faits qui importent: les traditions et le romantisme sont de surcroît.) Dénaturer cette sylviculture, c'est remettre en question notre politique forestière; c'est s'aventurer dans une «antipolitique» forestière, qui amènerait tôt ou tard l'éviction des forestiers.

Le pari de *Pascal* s'applique également ici: en optant pour la sylviculture et la forêt naturelles, nous avons tout à gagner, rien à perdre.

Forstpolitik und Waldbewirtschaftung

Staat, Gesellschaft, ideelle und wirtschaftliche Gruppen, Waldbesitzer sowie einzelne Bürger sind alle in irgendeiner Weise am Wald interessiert. Die Forstpolitik ist bestrebt, diese verschiedenen Interessen aufeinander abzustimmen und unsere Bedürfnisse mit den Leistungen des Waldes in Einklang zu bringen. Die Forstpolitik ist zukunftgerichtet und trägt daher zum Aufschwung der postindustriellen Gesellschaft bei.

Langfristig gründet sich die Forstpolitik auf die Beständigkeit des Staates, auf die Biologie des Waldes und die Erfordernisse der Zivilisation von morgen. Ihre wichtigsten Zielsetzungen sind: Erhaltung des Waldes, nachhaltige Holzproduktion, Gewährleistung der Dienstleistungen des Waldes, Aufrechterhaltung lebensfähiger Forstbetriebe, Gliederung der Landschaft durch den Wald, Sicherstellung seiner Erholungsfunktionen. Dadurch werden die drei Rahmenbedingungen der Waldbewirtschaftung bestimmt: Erhaltung des Ökosystems Wald, nachhaltige Leistungen, Rentabilität.

Daraus ergibt sich, dass aus politischer, wirtschaftlicher und gesellschaftlicher Sicht nur ein naturnaher Waldbau gerechtfertigt ist, der dem Wald seinen natürlichen Aspekt bewahrt. Dieser wirksame und wenig aufwendige Waldbau nützt «die Kybernetik» des Waldes geschickt aus. (Der Förster hat bereits vor hundert Jahren die Ökologie entdeckt, ohne sich dessen voll bewusst zu werden).

Durch eine sorgfältig geplante Waldbewirtschaftung und einen naturnahen Waldbau kann der Förster zwei Ziele erreichen, die auf den ersten Blick unvereinbar scheinen: nämlich die heutige Gesellschaft den grösstmöglichen Nutzen aus dem Wald ziehen zu lassen und gleichzeitig den kommenden Generationen eine gesunde und natürliche Umwelt zu erhalten.